

PREFECTURE DE LA SARTHE  
DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES  
Bureau de l'Utilité Publique

**BILAN DE LA CONSULTATION DU PUBLIC**

La consultation du public relative au projet d'arrêté autorisant le conseil général de la Sarthe à réaliser des travaux et aménagements afin d'établir une passe à poissons sur le barrage du Greffier en application des articles L 214-1 à L 214-6 du code de l'environnement – Commune du Mans a été organisée du 27 septembre 2013 au 11 octobre 2013 par voie électronique sur le portail de l'Etat en Sarthe, par arrêté préfectoral n° 2013266-0020 du 23 septembre 2013.

Aucune observation du public n'a été transmise au cours de la durée de cette consultation.